

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 02160 Numéro SIREN : 343 626 750 Nom ou dénomination : GLOBEO TRAVEL

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2019 sous le numéro de dépôt 10150

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-02-2019

N° DE DEPOT : 010150

N° GESTION : 1988B02160

N° SIREN : 343626750

DENOMINATION : GLOBEO TRAVEL

ADRESSE : 18 rue Jean Giraudoux 75016 Paris

MILLESIME : 2016

SAS GLOBEO TRAVEL

18 RUE JEAN GIRAUDOUX

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Sommaire

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>3</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>4</i>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<i>5</i>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<i>6</i>
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<i>7</i>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<i>8</i>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<i>9</i>
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	<i>10</i>
<i>2058A - Déductions diverses</i>	<i>11</i>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<i>12</i>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<i>13</i>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<i>14</i>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<i>15</i>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<i>16</i>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<i>17</i>
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	<i>18</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social</i>	<i>19</i>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations</i>	<i>20</i>

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 18 RUE JEAN GIRAUDOUX		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 3 6 2 6 7 5 0 0 0 0 2 4		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122016						
		N-1 31122015						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	27 095	24 205	2 890	4 817
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 000		10 000	10 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	172 604	70 726	101 878	97 022
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	8 000		8 000	8 000
		Prêts	BF	BG				3 000
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	54 683		54 683	53 704
TOTAL (II)		BJ	BK	272 382	94 931	177 451	176 542	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 318 741	103 958	1 214 783	853 558
		Autres créances (3)	BZ	CA	483 665		483 665	320 448
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	65		65
Disponibilités	CF		CG	4 014 178		4 014 178	2 888 679	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	52 726		52 726	25 656	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 869 375	103 958	5 765 417	4 088 407	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	6 141 757	198 889	5 942 867	4 264 949	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS GLOBEO TRAVEL		Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :117.350.....)	DA	117 350	117 350		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 650	11 650		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	11 735	11 735		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	136 654	136 654		
	Report à nouveau	DH	821 243	683 402		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	764 385	337 841		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	1 863 017	1 298 631		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
		Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	358 983	103 910		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	52 991	2 200		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	100 000	100 000		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 202 870	2 516 820		
	Dettes fiscales et sociales	DY	345 589	238 761		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	19 418	2 426		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		2 200		
	TOTAL (IV)	EC	4 079 851	2 966 317		
	Ecart de conversion passif *	(V)				
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 942 867	4 264 949		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 838 118	2 800 279		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	120 598	6 011			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	2 346 480	FH	3 691 964	FI	6 038 445	3 492 720			
		FJ	2 346 480	FK	3 691 964	FL	6 038 445	3 492 720			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	20 969				
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 614	7 424			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 067 028	3 500 145			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 258 673	1 690 904			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	92 282	34 369			
	Salaires et traitements *					FY	1 778 577	903 478			
	Charges sociales (10)					FZ	649 524	339 631			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	30 242	23 117		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	102 594			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	38 489	7 799			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 950 381	2 999 297		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	1 116 646	500 847			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 763	728			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	5 763	728			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 642	7 409			
	Différences négatives de change					GS	8				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	14 649	7 409			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 887)	(6 681)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 107 760	494 167			

Désignation de l'entreprise SAS GLOBEO TRAVEL				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		6 681	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		6 681	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 731	13 798	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		1 813	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 731	15 611	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 731)	(8 931)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	339 644	147 395	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 072 791	3 507 553	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 308 405	3 169 712	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	764 385	337 841	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP	18 863	13 258	
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	19 448		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Pénalités				131			
Dons ouvrant droit à crédit d'impôt mécénat				3 600			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **SAS GLOBEO TRAVEL**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2	3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	37 095	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Com- posants	M3		KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	31 692	KW		KX	6 900
		Matériel de transport *				KY	47 515	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	60 225	LC		LD	26 272
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	139 432	LO		LP	33 172	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	8 000	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	56 704	1U	979	1V			
TOTAL IV				LQ	64 704	LR	979	LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	241 231	ØH	979	ØJ	33 172		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	37 095	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	38 592	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	47 515	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	86 497	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	172 604	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	8 000	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	3 000	2E		2F	54 683	2G			
TOTAL IV		I3	3 000	NJ		NK	62 683	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4	3 000	ØK		ØL	272 382	ØM			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	22 278	PF	1 927	PG		PH	24 205	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	2 357	QE	3 969	QF		QG	6 326	
	Matériel de transport		QH	26 027	QI	9 503	QJ		QK	35 530	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	14 026	QM	14 844	QN		QO	28 870	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	42 411	QV	28 316	QW		QX	70 726	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	64 689	ØP	30 242	ØQ		ØR	94 931	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	2 886	6U	102 594	6V	1 522	6W	103 958
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	2 886	TY	102 594	TZ	1 522	UA	103 958
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	2 886	UB	102 594	UC	1 522	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	102 594	UF	1 522				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL										Néant ☐ *			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	54 683	UV		UW	54 683					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	278 431		278 431							
	Autres créances clients		UX	1 040 310		1 040 310							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	41 076		41 076							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP										
	Groupe et associés (2)		VC	396 569		396 569							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	46 020		46 020							
	Charges constatées d'avance		VS	52 726		52 726							
	TOTAUX			VT	1 909 814	VU	1 855 131	VV	54 683				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	3 000									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	120 598		120 598							
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	238 385		98 852		139 533					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	2 200				2 200					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	3 202 870		3 202 870							
Personnel et comptes rattachés			8C	132 472		132 472							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	158 825		158 825							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	28 853		28 853							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	25 439		25 439							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	50 791		50 791							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	19 418		19 418							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	3 979 851	VZ	3 838 118		141 733					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	200 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	59 513	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.								

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	764 385
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD		WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF		WC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						RA		XE	6 626
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI		XW	131
	Amendes et pénalités						WJ	131		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	341 804
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL		K7	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						L7		I8	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								WO	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*						SU		WQ	3 600
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)						SX		Y1		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)						SW		Y3		
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)						M8		WR	1 116 545	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro								WS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								WT		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								WU		
TOTAL I								WV		
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WH		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WP		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WW	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								XB	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								I6	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A		WZ	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :								XA	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .								ZY	
	Majoration d'amortissement *								XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3				
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)							XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)							PC			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9		XG	91 132
Créance dérogée par le report en arrière de déficit						ZI		Y2		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								XH	91 132	
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	1 025 413	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICITreportable en avant (ligne XO)						XN	1 025 413	XO	0	

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2016

Libellé	Montant
Dons ouvrant droit à crédit d'impôt mécénat	3 600
Totalisation	3 600

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2016

Libellé	Montant
Crédit impôt compétitivité emploi	88 972
Crédit d'impôt mécénat	2 160
Totalisation	91 132

Désignation de l'entreprise SAS GLOBEO TRAVEL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	110 614	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
		Montant net à la fin de l'exercice	

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL														Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	683 402			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	337 841				Dividendes			ZD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions		ZE	200 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
									Report à nouveau		ZF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
									(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	821 243																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
TOTAL I			ØF	1 021 243			TOTAL II		ZH	1 021 243																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice														XV																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th colspan="10"></th> <th colspan="3">Exercice N :</th> <th colspan="3">Exercice N-1 :</th> </tr> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td colspan="10">- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7 28 846)</td> <td>YQ</td> <td colspan="3">18 863</td> <td colspan="3">13 258</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td>YR</td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td>YS</td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES</td> <td colspan="10">- Sous-traitance</td> <td>YT</td> <td colspan="3">423 430</td> <td colspan="3">528 886</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 154 194)</td> <td>XQ</td> <td colspan="3">446 497</td> <td colspan="3">276 020</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td>YU</td> <td colspan="3">113 825</td> <td colspan="3">74 241</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td>SS</td> <td colspan="3">311 937</td> <td colspan="3">306 579</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td>YV</td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)</td> <td>ST</td> <td colspan="3">962 985</td> <td colspan="3">505 177</td> </tr> <tr> <td colspan="10">Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td>ZJ</td> <td colspan="3">2 258 673</td> <td colspan="3">1 690 904</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">IMPOTS ET TAXES</td> <td colspan="10">- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td>YW</td> <td colspan="3">38 960</td> <td colspan="3">13 922</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)</td> <td>9Z</td> <td colspan="3">53 322</td> <td colspan="3">20 447</td> </tr> <tr> <td colspan="10">Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td>YX</td> <td colspan="3">92 282</td> <td colspan="3">34 369</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">T.V.A.</td> <td colspan="10">- Montant de la T.V.A. collectée</td> <td>YY</td> <td colspan="3">469 296</td> <td colspan="3">271 305</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td>YZ</td> <td colspan="3">558 946</td> <td colspan="3">239 605</td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DIVERS</td> <td colspan="10">- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *</td> <td>ØB</td> <td colspan="3">1 709 745</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td>ØS</td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)</td> <td>YP</td> <td colspan="3">53</td> <td colspan="3">25</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Effectif affecté à l'activité artisanale</td> <td>RL</td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td>ZK</td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3">%</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Numéro de centre de gestion agréé * XP</td> <td colspan="10">- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR 0</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice</td> <td colspan="6">RG</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI</td> <td colspan="6">RH</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">REGIME DE GROUPE *</td> <td colspan="3">Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA</td> <td colspan="3">1 025 413</td> <td colspan="3">Plus-values à 15% JK</td> <td colspan="3">Plus-values à 0% JL</td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3">Plus-values à 19% JM</td> <td colspan="3">Imputations JC</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Groupe : résultat d'ensemble. JD</td> <td colspan="3">1 007 602</td> <td colspan="3">Plus-values à 15% JN</td> <td colspan="3">Plus-values à 0% JO</td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td colspan="3"></td> <td colspan="3">Plus-values à 19% JP</td> <td colspan="3">Imputations JF</td> </tr> <tr> <td colspan="10">Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2</td> <td colspan="6">N° SIRET de la société mère du groupe JJ 4 3 9 0 6 5 7 0 7 0 0 0 3 6</td> </tr> </table>																										Exercice N :			Exercice N-1 :			ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7 28 846)										YQ	18 863			13 258			- Engagements de crédit-bail immobilier										YR							- Effets portés à l'escompte et non échus										YS							DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	423 430			528 886			- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 154 194)										XQ	446 497			276 020			- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	113 825			74 241			- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	311 937			306 579			- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV							- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)										ST	962 985			505 177			Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	2 258 673			1 690 904			IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	38 960			13 922			- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)										9Z	53 322			20 447			Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	92 282			34 369			T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	469 296			271 305			- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	558 946			239 605			DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *										ØB	1 709 745						- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS							- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)										YP	53			25			- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL							- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK				%			- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR 0										- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG						- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH						REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			1 025 413			Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL									Plus-values à 19% JM			Imputations JC			Groupe : résultat d'ensemble. JD			1 007 602			Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO									Plus-values à 19% JP			Imputations JF			Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2										N° SIRET de la société mère du groupe JJ 4 3 9 0 6 5 7 0 7 0 0 0 3 6					
										Exercice N :			Exercice N-1 :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7 28 846)										YQ	18 863			13 258																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	423 430			528 886																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 154 194)										XQ	446 497			276 020																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	113 825			74 241																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	311 937			306 579																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)										ST	962 985			505 177																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	2 258 673			1 690 904																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	38 960			13 922																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)										9Z	53 322			20 447																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	92 282			34 369																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	469 296			271 305																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	558 946			239 605																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *										ØB	1 709 745																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)										YP	53			25																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK				%																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			1 025 413			Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
							Plus-values à 19% JM			Imputations JC																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			1 007 602			Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
							Plus-values à 19% JP			Imputations JF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2										N° SIRET de la société mère du groupe JJ 4 3 9 0 6 5 7 0 7 0 0 0 3 6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS GLOBEO TRAVEL**Néant ☒ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	{ B }			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)			(Ventilation par taux)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS GLOBEO TRAVEL**Néant $\boxed{\text{X}}$ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS GLOBEO TRAVEL**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme N - 3						
subies au N - 4						
cours des N - 5						
dix exercices antérieurs N - 6						
(montants restant à N - 7						
déduire à la clôture du N - 8						
dernier exercice) N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
SARL SOCIETE EXPLOITATION SOIREES EXCELLENCE		439065707	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	6 038 445	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	7 614	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	6 046 058	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 812 051	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	273 565	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	38 489	
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	2 124 105	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	3 921 953
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	3 921 953	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	6 038 445	
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 34362675000024

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GLOBEO TRAVEL

ADRESSE (voie) 18 RUE JEAN GIRAUDOUX

CODE POSTAL 75016

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 115 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2 350

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SOCIETE EXPLOITATION SOIREES EXCELLENCE

N° SIREN (si société établie en France) 439065707 % de détention 98,00 Nb de parts ou actions 115 000

Adresse : N° 18 Voie RUE JEAN GIRAUDOUX

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3/1/12/2/0/1/6

N° SIRET 34362675000024

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GLOBEO TRAVEL

ADRESSE (voie) 18 RUE JEAN GIRAUDOUX

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

GLOBEO TRAVEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 117.350 €
Siège social : 18, rue Jean Giraudoux 75016 PARIS

RCS PARIS 343 626 750

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2016

PROPOSITION D'AFFECTATION

- ♦ Résultat bénéficiaire de l'exercice764 385,23 €
Total**764 385,23 €**
- ♦ En totalité au poste « Report à nouveau », soit764 385,23 €
Total**764 385,23 €**

Les capitaux propres s'élevant, après affectation, à1 863 016,55 €

EXTRAIT DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

L'Assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- ♦ Résultat bénéficiaire de l'exercice764 385,23 €
Total**764 385,23 €**
- ♦ En totalité au poste « Report à nouveau », soit764 385,23 €
Total**764 385,23 €**

Les capitaux propres s'élevant, après affectation, à1 863 016,55 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé qu'ont été distribués au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants :

Exercice clos le	Nombre d'actions	Dividende total distribué	Dividende soumis à abattement
31/12/2015	117 350	200 000 €	195 995 €
31/12/2014	117 350	92 860 €	91 000 €
31/12/2013	117 350	116 075 €	113 751 €

**CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**